FIG. 5. — *Helotium ustulatum.*

a. Portion de tige de *Polygonatum* chargée de cupules de grandeur naturelle. — *b.* et *c.* Deux cupules grossies 10 fois, vues en dessus et en dessous. — *d.* Coupe d'une cupule au même grossissement. — *e.* Thèque et paraphyse grossies 225 fois. — *f.* Spores grossies à 840 diamètres. — *g.* Extrémité supérieure d'une thèque vide montrant l'ouverture non marginée, 800 diamètres.

FIG. 6. — *Helotium costatum.*

a. Tige de *Juncus* portant des cupules, grandeur naturelle. — *b.* Deux cupules, jeune et plus âgée, grossies 30 fois. — *c.* Coupe d'une cupule au même grossissement.— *d.* Thèques et paraphyses grossies 225 fois. — *e.* Spores vues à 840 diamètres. — *f.* Poils de la cupule à 500 diamètres. — *g.* Extrémité supérieure d'une thèque vide.

FIG. 7. — *Mollisia Collematis.*

a. Parcelle de terre couverte de *Collema* portant des *Mollisia Collematis* de grandeur naturelle. — *b.* Cupule grossie 30 fois. — *c.* Coupe d'une autre cupule au même grossissement. — *d.* Thèques et paraphyses grossies 225 fois. — *e.* Spores à 840 diamètres. — *f.* Extrémité supérieure d'une thèque vide, 840 diamètres.

FIG. 8. — *Helotium glabro-virens.*

a. Groupes de cupules de grandeur naturelle. — *b.* Deux cupules à différents âges, accompagnées de conidies grossies 10 fois. — *c.* Coupe d'une cupule au même grossissement. — *d.* Thèque et paraphyse grossie 225 fois. — *e.* Spores, jeune et adultes, grossies à 840 diamètres. — *f.* Extrémité supérieure d'une thèque vide, grossie 840 fois.

FIG. 9. — *Nectria Punctum.*

a. Tige de Jungermanne portant des périthèces, grossie 5 fois. — *b.* Extrémité d'une feuille de Jungermanne portant trois périthèces, grossie 50 fois. — *c.* Thèques, jeune et adulte, grossies 225 fois. — *d.* Spores à 840 diamètres.

M. Ramond, trésorier, donne lecture à la Société du rapport suivant :

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE A LA FIN DE L'ANNÉE 1880, ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1882.

	fr.	c.
La Société avait en caisse à la fin de l'année 1879...	24,736	57
Elle a reçu pendant l'année 1880...	17,341	05
C'est un total de...	42,077	62
Les dépenses ont été de...	16,321	52
Excédant des recettes...	25,756	10

Cet excédant est représenté par les valeurs ci-après :

Rente sur l'État (4 titres nominatifs, n^{os} 269,340, 275,681 et 279,131 de la série 6^e, 233,064 de la série 8^e, et un titre au porteur, n° 332,482) : Capital, d'après le cours de la Bourse à l'époque où la Société est devenue propriétaire de ces titres	22,905 76
Dépôt au Comptoir d'escompte	879 10
Numéraire	1,971 24
Total (*comme ci-dessus*)	25,756 10

Les recettes et les dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES.

Solde en caisse à la fin de 1879			24,736 57
Capital de 2 cotisations de 30 francs, en rente 3 pour 100 sur l'État, versées à titre perpétuel par MM. P. Duchartre et Lagrange		1722 50	17,341 05
281 cotisations annuelles à 30 francs	8430 »	8570 »	
Soldes de cotisations	140 »		
4 cotisations à vie, à 300 francs		1200 »	
12 diplômes à 2 francs		24 »	
Vente du Bulletin		3098 50	
Remboursements pour excédants de pages et frais de gravures		580 »	
Subvention du Ministère de l'Agriculture et du Commerce		600 »	
Subvention du Ministère de l'Instruction publique		500 »	
Rente sur l'État		937 50	
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte		8 55	
Recettes accidentelles		100 »	
Total			42,077 62

DÉPENSES.

Impression du Bulletin (2281 fr. 55 pour 1878, 4240 fr. 75 pour 1879 et 3296 fr. 80 pour 1880)	9819 10	12,506 72	16,321 52
Revue bibliograph. et Table (*rédaction*)	1064 »		
Frais de gravures	222 25		
Brochage du Bulletin	682 42		
Port du Bulletin	518 95		
Circulaires et impressions diverses	200 »		
Loyer	1100 »	2,464 80	
Abonnement pour chauffage et éclairage	200 »		
Frais divers (ports de lettres et de paquets, contributions, etc	794 20		
Bibliothèque, herbier et mobilier	370 60		
Honoraires du conservateur de l'herbier	500 »	1,350 »	
Traitement de l'agent comptable	500 »		
Gages du garçon de bureau	350 »		
Excédant des recettes (*comme ci-dessus*)			25,756 10

RENTE SUR L'ÉTAT ET DÉPOT AU COMPTOIR D'ESCOMPTE.

Rente sur l'État. — Par suite du versement fait par MM. Duchartre et Lagrange de deux cotisations perpétuelles de 30 francs, le capital de notre rente sur l'État se trouve élevé à 22,905 fr. 76 cent.

A la fin de 1879, la rente de 900 fr. dont la Société était alors titulaire, était comptée dans l'encaisse pour.....................	*21,183 26*
Les 60 fr. de rente versés par MM. Duchartre et Lagrange *représentent, d'après le cours de la Bourse au jour du versement.....................*	*1,722 50*
Les 960 fr. de rente que la Société possédait au 31 décembre 1880 doivent ainsi être comptés (comme ci-dessus) *pour un capital de.....................*	*22,905 76*

Dépôt au Comptoir d'escompte. — Notre dépôt au Comptoir d'escompte n'a donné lieu qu'à l'inscription en recette d'une somme de 8 fr. 55 cent. pour intérêts.

Encaisse à la fin de 1879.....................	*870 55*
A ajouter pour intérêts.....................	*8 55*
Encaisse actuel (comme ci-dessus).	*879 10*

CLASSEMENT PAR EXERCICES.

J'ai mis sous les yeux du Conseil un tableau qui présente le classement des recettes et des dépenses de 1880, d'après l'exercice auquel elles se rapportent. Un tableau analogue pour la totalité de nos recettes et de nos dépenses depuis la fondation de la Société se résume comme suit :

Recettes depuis la fondation de la Société........	331,446 43
Dépenses.....................	305,690 33
Excédant des recettes (*comme ci-dessus*)......	25,756 10

Les dépenses antérieures au 1er janvier 1880 sont soldées, à la seule exception des frais d'impression de la Table de 1879.

Pour 1880, il restera à payer les frais d'impression du dernier cahier du Bulletin, ceux de la Session extraordinaire, des deux derniers cahiers de la Revue et de la Table des matières, ainsi que les frais accessoires qui s'y rapportent. Le tout ne dépassera pas 3500 francs et sera facilement couvert au moyen des fonds actuellement en caisse.

Budget de 1882.

J'ai maintenant à soumettre à la Société le projet du budget de 1882. Voici les prévisions pour les recettes :

290 cotisations annuelles à 30 fr.	8,700 »
(*D'après le nombre des membres de la Société, le produit des cotisations annuelles devrait dépasser* 9000 *fr. en* 1882. *Mais, pour tenir compte des retards de payement qui dourront se produire, on limite les prévisions à* 8700 *fr.*).	
3 cotisations à vie à 300 fr.	900 »
10 diplômes à 2 fr.	20 »
Vente du Bulletin	2,000 »
Remboursements pour excédants de pages et frais de gravures	100 »
Subvention du Ministère de l'Agriculture	600 »
Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500 »
Rente sur l'État	960 »
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte	20 »
Total	13,800 »

Les dépenses pourraient être évaluées comme suit :

Bulletin et autres impressions.	Impression du Bulletin (*Séances* 22 feuilles, *Revue* 15, *Session* et *Table.* 8 — 45 feuilles.)	6000 »	8,700 »
	Revue bibliographique et Table (*rédaction*)	1180 »	
	Frais de gravures	200 »	
	Brochage du Bulletin	450 »	
	Port du Bulletin	550 »	
	Circulaires et impressions diverses	320 »	
Loyer et frais du matériel.	Loyer	1100 »	2,350 »
	Chauffage et éclairage	200 »	
	Ports de lettres et menus frais	700 »	
	Bibliothèque, herbier et mobilier	150 »	
	Dépenses extraordinaires	200 »	
Personnel.	Conservateur de l'herbier	500 »	1,350 »
	Agent comptable	500 »	
	Garçon de bureau	350 »	
	Total pour les dépenses		12,400 »

En résumé :

La recette serait de	13,800 »
La dépense de	12,400 »
Et l'exercice pourrait se solder par un excédant de	1,400 »

Cet excédant viendrait en accroissement de notre capital.

J'ai l'honneur de proposer à la Société :

1° D'ordonner le renvoi du compte de 1880 à la Commission de comptabilité ;

2° D'approuver le projet de budget ci-dessus pour 1882.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et M. le Président remercie M. Ramond, au nom de la Société, des nouveaux services qu'il vient de lui rendre.

M. Cornu fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LE *PHYTOPHTHORA INFESTANS* de Bary ET LES SPORES DORMANTES QUI L'ACCOMPAGNENT (*PYTHIUM VEXANS* de Bary ET *ARTOTROGUS HYDNOSPORUS* Mont.), par **M. Maxime CORNU.**

Le *Phytophthora infestans* de Bary, cause directe de la maladie des Pommes de terre, peut demeurer vivant pendant l'hiver, dans le tissu des tubercules. M. de Bary pense que c'est le seul mode de conservation du Champignon au milieu de la saison froide ; il a traité ce sujet avec quelques détails dans son beau mémoire sur les Péronosporées (1).

Il a surtout approfondi la question par des expériences directes dans un magnifique travail, modèle de rigueur et d'expérimentation, travail entrepris sur la demande et l'initiative de la Société royale d'agriculture d'Angleterre : les expériences sont nombreuses et ont été conduites avec une habileté remarquable (2).

Il y a cependant une difficulté qui n'est point résolue et que n'explique pas la persistance du mycélium dans le tubercule.

La maladie apparaît brusquement au milieu de la saison chaude et s'étend subitement sur de grands espaces.

M. de Bary émet l'opinion que le Champignon se développe mieux sur la plante en pleine croissance que sur la plante plus jeune, et reconnaît que cela serait difficile à démontrer nettement (3).

(1) Développement de quelques Champignons parasites (*Ann. sc. nat. bot.* 4e série, 1863), t. XX.

(2) *Journal of the Royal Agricultural Soc. of England*, t. XII, p. 876, avec plusieurs figures.

(3) La question soulevée par M. de Bary trouverait peut-être une partie de sa solution dans la voie suivante. Le *Phytophthora*, originaire, comme la Pomme de terre, des contrées chaudes, exige sûrement pour se développer un certain degré de chaleur. Le cheminement du mycélium, du bulbe vers la sommité, exige sans doute que la température minimum de la journée soit suffisante : en procédant dans des enceintes où la température oscillerait entre des limites peu différentes, on obtiendrait peut-être des résultats concluants?